

ARTIGUELOUTAN

Bulletin Municipal n° 23

Juillet 2007



Bonnes Vacances



le 17 mars, les chasseurs-cuisiniers d'Artigeloutan nous ont offert un excellent repas.



Pour les écoliers d'Artigeloutan, Mme la Receveuse des bureaux de Soumoulou - Pontacq et Brigitte Molinier, employée à l'agence postale de notre commune ont organisé une animation autour des timbres - postes.



Le loto du foyer rural le 24 mars.



Le repas choucroute du comité des fêtes le 31 mars.



La section dessin peinture du Foyer rural a apporté sa contribution à l'embellissement de la commune : des poubelles uniques en leur genre sont désormais installées aux abords des salles municipales : elles sont spécialement destinées aux fumeurs.



COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michèle Laban-Winograd; Dominique Thieffaine; Georges Poublan; Marie-France Bonnefoy; Jeanine Courrèges; Francis Laclau; Monique Clament; Christian Lanne-Petit ; Gilbert Capdevielle; Michèle Allais; Alain Personne; Jean-Claude Pradoux; Alain Guilhemjouan; Bertrand Loubet; Hubert Lassègues.

Réunion du 23 Mars 2007:

Absents: Francis Laclau; Capdevielle Gilbert a donné pouvoir de voter à Monique Clament; Guilhemjouan Alain a donné pouvoir de voter à Pradoux Jean-Claude; Lanne Petit Christian a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd

Réunion du 6 Avril 2007:

Absents: Francis Laclau, Jean-Claude Pradoux a donné pouvoir de voter à Lassègues Hubert

Réunion du 27 Avril 2007:

Absents: Francis Laclau, Pradoux Jean-Claude a donné pouvoir de voter à Lassègues Hubert

Réunion du 12 Juin 2007:

Absent: Francis Laclau

• *Compte administratif 2006*

Le compte administratif et le compte de gestion du percepteur font apparaître un résultat positif de 46 884,00€, somme qui sera reportée au budget 2007.

Invité à se prononcer sur l'exécution du budget 2006, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif.

• *Vote des taxes 2007*

Mme le Maire propose de reconduire à l'identique les taux antérieurs, soit:

Evolution des taux

TAXES	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Proposition
LOCALES		+2%	+ 2%			+1,18%	2007
<i>Taxe d'habitation</i>	8,93	9,11	9,29	9,29	9,29	9,40	9,40
<i>Foncier bâti</i>	7,04	7,18	7,32	7,32	7,32	7,41	7,41
<i>Foncier non bâti</i>	25,47	25,74	26,25	26,25	26,25	26,56	26,56

SOIT UNE AUGMENTATION DE 5,18% EN 6 ans

Moyenne départementale

Taxe habitation	14,79
Taxe foncier bâti	14.58
Foncier non bâti	34.57

Après débat, le conseil municipal accepte à l'unanimité les taux proposés.

➤ **Taxe ordures ménagères:** compte tenu de l'équilibre entre les dépenses et les recettes du budget, la communauté d'agglomération a décidé de ne pas augmenter le taux de cette taxe en 2007, taux qui reste donc fixé à 8,40% pour notre zone et 9,03% pour le centre ville de Pau.

➤ **Taxe professionnelle:** en raison de la réforme de la taxe professionnelle, plafonnement à la valeur ajoutée qui représente 405 421,00 € de recettes manquantes, la communauté d'agglomération a décidé de fixer le taux de la taxe professionnelle à 24,96%, soit une majoration pour les entreprises de 1,26% à base constante.

• Budget 2007

➤ **Dépenses de fonctionnement:** les dépenses et les recettes détaillées dans le tableau suivant s'équilibrent à 389 827.00€

Dépenses		Recettes	
Charges générales	63 758	Produits des services	24 850
Charges de personnel	164 690	Impôts et taxes	160 723
Gestion courante	41 953	Dotations, subventions	113 006
Dépenses imprévues	2 500	Produits gestion courante	12 864
Charges financières	11 652	Atténuations charges	31 500
TOTAL DEPENSES	284 553		
Virement à section investissement	105 274	Excédent 2006	46 884
TOTAL	389 827	TOTAL	389 827

➤ **A noter dans cette section:** les frais de personnel doivent être diminués de la recette « Atténuations de charges » qui provient du remboursement par l'Etat au titre des trois contrats affectés à l'école et à la cantine ainsi que du remboursement par la commune de Nousty du mi-temps effectué par Frédéric Machado. A compter de septembre 2007, Frédéric Machado effectuera son temps de travail complet à Artigueloutan et la convention de mise à disposition entre Nousty et Artigueloutan prendra fin ainsi que la recette afférente.

En ce qui concerne les trois contrats de travail compensés financièrement par l'Etat, nous avons bénéficié d'un allongement de la durée de la prise en charge, la dépense réelle de ces emplois ne sera donc sensible qu'en 2008.

➤ Nous avons renouvelé la possibilité d'embaucher un (e) jeune habitant(e) de la commune pour un emploi de deux semaines cet été: compte tenu des demandes non satisfaites l'année dernière, nous avons retenu d'ores et déjà deux candidats: Pierre Meyer et Marion Capdevielle effectueront chacun une semaine de travail au mois d'août.

➤ Depuis septembre 2006, les animatrices du centre de Loisirs effectuent la garderie du soir, ce qui permet d'offrir aux familles un meilleur encadrement pour les enfants; en conséquence, nous versons à l'association gestionnaire du centre de loisirs la recette provenant de ces garderies soit 1 200.00€.

➤ **Section investissement: les prévisions 2007 en dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 503 672.00 €.**

Ce budget prévisionnel, plus important que celui des années précédentes, s'explique par des reports de dépenses 2006 ainsi que par la réalisation de la vente de notre zone artisanale dont la recette est ventilée dans différents programmes d'investissements.

DEPENSES		RECETTES	
Emprunt	136 747	Virement sect fonct	105 274
Equipement zone Boucou	17 000	F C T V A	15 313
Projets centre bourg	66 998	Taxe locale équipement	5 000
Bâtiments	27 950	Vente zone Boucou	210 000
Voirie, réseaux	144 962	Dotations subventions	72 005
P.L.U	2 550		
Matériel	11 385		
TOTAL	407 592	TOTAL	407 792

➤ **Emprunt:** nous avons décidé de rembourser intégralement l'emprunt de 100.000.00 € que nous avons contracté en 2005 afin de financer l'achat du terrain situé derrière l'école. Le prêt consenti par la caisse d'épargne (sans versement d'intérêts pendant deux ans) ouvrait cette possibilité de remboursement anticipé avec un taux d'intérêt de 2,49%; le pari fût, à ce moment là, de mettre tout en œuvre pour vendre notre zone artisanale dans ce délai afin de rembourser ce prêt dans des conditions financières intéressantes pour la commune. Pari tenu.

➤ **Equipement zone Boucou:** 17 000.00€ sont inscrits cette année, afin de financer l'alimentation électrique de la parcelle. Les dépenses de voirie nécessaires pour la desserte des véhicules ne sont pas prévues pour cette année.

➤ **Projets centre bourg:** dans cette enveloppe sont réparties les dépenses concernant les études liées à l'aménagement du bourg.

- Etude restructuration du centre: 8 020.00€ - Le cabinet d'étude retenu est

« l'Atelier Architecture et Paysages » composé de deux associées, Béatrice Greslot, architecte et Cécile Gabaix-Hiale, paysagiste. L'une des références qui nous ont conduit à choisir ce cabinet est l'étude qu'elles ont menée et les travaux réalisés au centre bourg de Sendets.

Subvention Conseil Général de 4 200.00€

- Etude réseau chaleur énergie bois: 3 500.00€ -C'est la société « Internat » à Tarbes qui réalise cette prestation. Une réunion de présentation aux riverains du centre bourg a été organisée afin de les informer de l'éventualité d'un raccordement de leurs résidences à ce réseau de chaleur. Nous disposerons des éléments de cette étude à la fin du mois de juillet. Subvention CDA de 1 250.00€

- Logements sociaux: 8 000.00€: cette somme est destinée à financer le raccordement aux égouts pour ces constructions qui devraient débiter à la fin de l'année.

- Plantations arbres et parterre stade: 1 000.00€

- Réserve financière pour acquisitions éventuelles: 46 478.00€

➤ **Bâtiments:** 27 950.00€ sont crédités afin de réaliser des améliorations ou réparations indispensables sur les bâtiments publics.

- Remplacement des volets roulants des salles de réunions: l'entreprise retenue est la société Pontacq-Larregain pour un montant de 5 700.00€.

- Déplacement du panneau de commandes électriques dans la salle de sport: un devis d'un montant de 1 615.00€ par l'entreprise E.C.S a été accepté.

- Réfection du mur ouest de la salle de sport, extérieur et intérieur: deux entreprises réaliseront les travaux: Aduriz pour la peinture extérieure et l'entreprise Toulet pour l'intérieur pour un montant total de 6 300.00€.

- Remplacement des vitraux de l'Eglise: un montant de 4 300.00€ sera consacré à cette restauration confiée à Mme Strauss de Jurançon.

- Logement école: un état des lieux sera réalisé après le départ de Mr et Mme Commenges. Compte tenu des nouvelles dispositions légales en matière de location, nous devons faire appel à un bureau de contrôle afin d'évaluer les travaux de mise aux normes. Un crédit de 7 000.00€ est prévu pour cette rénovation.

➤ **Voirie, réseaux:** l'importance de ce programme provient du report des dépenses voirie de 2006 que nous avons payées en 2007 pour un montant de 53 782.00€.

- Voirie 2007: le montant estimé s'élève pour 2007 à 65 000.00€: le programme sera détaillé ci-après.

- Renforcement électrique du poste dit « Mounyoye »: avec deux années de retard, ce renforcement sera réalisé en juillet; cette opération, nécessaire pour le quartier, permettra également l'enfouissement des réseaux pour un montant de 12 415.00€ auxquels s'ajoutent 12.065.00€ pour les lignes France Telecom.

➤ **PLU** : 1 050.00€ correspondant à la prestation de la Chambre d'Agriculture lors de l'élaboration de notre document « Faisons terre ensemble » ont été acquittés en janvier 2007. La subvention, d'un montant de 5 000.00€, accordée pour la réalisation de ce travail par la communauté d'agglomération, figure dans la section recettes d'investissement.

-1 500.00€ sont prévus afin de financer le service communautaire qui instruira tous nos actes d'urbanisme à compter du mois de juillet. En effet, après validation par le conseil communautaire du 21 juin dernier, les communes de Artigueloutan, Ousse, Sendets, Lée, qui ne disposent pas d'un service spécifique en la matière, pourront bénéficier des compétences du service urbanisme de la communauté d'agglomération. Cette possibilité, pour une somme qui reste modique par rapport à la technicité aujourd'hui requise pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, est devenue par ailleurs une nécessité en raison, d'une part, du retrait progressif de l'appui de l'Etat dans ce domaine, d'autre part, en raison de la réforme des permis mise en œuvre à partir du mois d'octobre 2007. En outre, ce service communautaire se situe dans la cohérence de la procédure d'élaboration des Plans locaux d'urbanisme, il est la suite logique du travail effectué par les agents communautaires. Le service instructeur, qui a recruté un agent supplémentaire, est installé au CTM (centre technique municipal), boulevard Salengro à Pau. En cas de difficultés sur un dossier, les administrés de nos communes auront la possibilité de rencontrer les responsables du service, Mme Chauvet Régine et Mr Bidagaray.

➤ **Matériel**: Crédité de 11 385.00€, ce programme prévoit divers investissements:

- achat de nouveaux bancs: 1 675.00€
- Deux abri de touche pour le stade: 2 153.00€
- Remplacement de la débroussailleuse: 600.00€
- Mobilier pour une classe à l'école: 3.500.00€
- Panneaux affichage, matériel divers: 3 457.00€.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de voter le budget tel que présenté: après débat, le budget prévisionnel 2007 est adopté à l'unanimité.

C.L.I.C: centre local d'information et de coordination

Le CLIC est un service public palois spécialement destiné aux personnes âgées et à leur famille. A ce jour, les habitants de la communauté d'agglomération n'ont pas accès aux services du CLIC, malgré de nombreuses demandes. En conséquence, à l'initiative de la communauté d'agglomération, des réunions de présentation du CLIC ont été organisées afin d'informer les élus des 14 communes et proposer une adhésion volontaire à ce service.

Compte tenu de la complexité des situations sociales, des diverses prestations destinées aux personnes âgées, le centre communal d'action sociale (CCAS) n'est pas toujours en mesure de répondre rapidement aux demandes. Le besoin d'une aide technique,

professionnelle est indispensable qu'il s'agisse d'orienter les personnes dans leurs démarches, apporter une réponse individuelle ou bénéficier d'actions collectives.

En conséquence, la proposition d'étendre la compétence du CLIC aux communes de l'agglomération correspond à une nécessité pour tous les CCAS qui ne disposent pas de personnel compétent.

La commune d'Artigueloutan s'inscrit dans cette démarche visant à améliorer les services aux familles, la vie quotidienne des personnes âgées et a décidé d'adhérer au CLIC: une convention d'adhésion sera signée au mois de septembre. Le coût sera de 1,08€ par habitant de plus de 65 ans, soit environ 110.00€ par an qui seront inscrits au budget du CCAS.

Une information plus complète est disponible à la fin du bulletin.

- ***Voirie départementale : Aménagement de l'arrêt de bus côte de la Fontaine ; Carrefour giratoire RN 117***

➤ Ainsi que nous l'indiquions dans le bulletin précédent, nous avons sollicité le Conseil Général afin d'aménager de façon plus sécurisée l'arrêt de bus situé sur le RD 215 dès la rentrée scolaire de septembre 2007.

Avec la création d'un cheminement piéton, une signalisation au sol ainsi que l'amélioration du carrefour constitué de l'Impasse des Pyrénées et de la route départementale 215, un devis estimatif d'un montant total de 26 000.00€ a été réalisé. Les crédits voirie octroyés par la Conseillère Générale Françoise Taupiac, 14 000.00€ sont insuffisants pour financer cet aménagement. En conséquence, la commune doit, si elle le souhaite, financer la part restante, 12 000.00€.

Après débat, le conseil municipal a décidé de financer cet aménagement, compte tenu de son intérêt pour la sécurité des collégiens ainsi que pour l'ensemble des habitants du quartier grâce à l'amélioration du carrefour: un conseiller a voté contre cet aménagement considérant que l'arrêt de bus à cet endroit est inadéquat.

Suite à une réunion entre les représentants du Conseil Général et la commune, nous avons sollicité également la réalisation d'un trottoir sur le RD 215, côte de la Fontaine, en continuité de celui qui est déjà réalisé: cet aménagement permettrait de terminer de façon cohérente les travaux liés à l'arrêt de bus. Un montant de 10 000.00€ supplémentaires seraient nécessaires, le Conseil Général est saisi de notre demande, nous espérons une réponse favorable.

➤ Carrefour giratoire sur la RD 817 (nouvelle dénomination de la RN 117) : la procédure d'appel d'offre est terminée, l'entreprise Lapédagne a été retenue. Les travaux doivent débuter en septembre et durer deux mois .

Nous avons informé les services techniques du Conseil Général de l'obligation de permettre le passage en sécurité du trafic lié à la collecte du maïs ; nous avons reçu l'assurance que cet impératif serait respecté.

• *Voirie communale-Intempéries*

Les travaux 2007 de la voirie communale seront réalisés par l'entreprise Vigneau, retenue après appel d'offres , ils débuteront le 20 août.

- Rue du ruisseau : réalisation de trottoirs sur 45 mètres de part et d'autre, traitement des eaux pluviales
- Rue du 8 mai 1945 : élargissement par poutre de rive, assainissement pluvial sur 90 mètres et revêtement « béton bitumineux »
- Impasse des Pyrénées : élargissement par poutre de rive, côté gauche sur 200 mètres et côté droit sur 45 mètres
- Rue de l'Égalité : élargissement par poutre de rive, renforcement de la chaussée sur 100 mètres et revêtement tri-couche
- Impasse du Coteau : renforcement puis revêtement tri-couche
- Rue du Hameau : élargissement par poutre de rive, renforcement de la chaussée sur 100 mètres et revêtement tri-couche.
- Impasse Lou Bouey : renforcement puis premier établissement d'un revêtement tri-couche à 3.50 mètres de largeur . En ce qui concerne cette impasse, devenue communale en 2003, nous avons fait le choix de réaliser un premier aménagement simple destiné à améliorer les conditions d'accès et de confort des riverains et prenant en compte les possibilités d'urbanisation future. Dans l'immédiat, Mr Menjuq, propriétaire de la parcelle constructible située à droite de l'impasse, souhaite édifier une construction à son usage personnel, laissant en attente le surplus. Dans cette perspective, nous avons préféré différer les aménagements « lourds » qui devront être effectués pour mettre aux normes cette voie, élargissement à 8 mètres, éclairage public ... etc...

Ce programme, décidé avant les orages que nous avons connus au mois d'avril et mai, pourra être complété sur l'enveloppe voirie 2008 afin d'intervenir à la fin de l'année sur les voies dégradées par ces intempéries. En effet, nous ne pouvons pas modifier le programme après la procédure d'appel d'offres.

- Intempéries : les orages du mois d'avril et mai ont provoqué de nombreux dégâts sur la voirie communale et rurale . Deux entreprises de travaux publics, Laclau Francis et Rigabert Damien, ont été sollicitées pour réaliser les premiers travaux urgents. Un état des lieux a été effectué et la liste des points à traiter retenue.

Néanmoins, les moyens locaux ne sont pas toujours suffisants pour régler certains problèmes, cela malgré la bonne volonté, l'aide apportée par les habitants, notamment les agriculteurs et nous tenons à remercier vivement tous ceux qui ont contribué à la remise en état de nos chemins.

Devant l'ampleur de la catastrophe dans des communes voisines, nous avons le sentiment que la prévention, issue d'une vraie réflexion commune, est le seul moyen efficace de nous préserver au mieux des effets d'un orage violent. Nous ne pourrons jamais écarter tous les risques mais nous pouvons, tout au moins, réduire les conséquences.

A l'occasion de ces intempéries, nous avons pu constater que les zones inondables du bourg n'ont pas été inondées mais que les coulées de boues et inondations se sont produites principalement dans les zones de coteau, au Hameau particulièrement et Impasse des Pyrénées, dans une moindre mesure : les eaux de ruissellement n'ont pas fait l'objet d'une étude particulière lors de l'élaboration du P.P.R.I (plan de prévention des risques d'inondations).

Devant les multiples interpellations dont nous avons fait l'objet durant ces jours d'orages, après avoir fait ce que nous pouvions dans la limite de nos moyens, il s'avère nécessaire de mener une réflexion plus approfondie pour traiter ces eaux de ruissellement qui peuvent mettre en danger les habitants dans certains quartiers, au Hameau et au quartier Lou Bouey (route d'Assat) principalement.

En conséquence, nous avons fait appel au Syndicat Hydraulique dont nous dépendons afin qu'il mette à notre disposition ses compétences et ses moyens techniques. Après une première rencontre le 2 juillet dernier, nous avons convenu de mener une étude hydraulique sur la zone du Hameau, nous aidant de ce qui avait été initié lors du remembrement de 1997 .

Nous souhaitons travailler en toute transparence et clarté, avec l'aide de tous les propriétaires concernés, afin, si besoin est, de réaliser les ouvrages qui seront préconisés.



INFORMATIONS DIVERSES

- FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie sera fermé du vendredi 20 juillet (inclus) au lundi 6 août.

Des permanences seront tenues par le maire ou les adjoints le lundi et le jeudi de 18 heures à 19h . En cas de besoin, vous pouvez appeler aux numéros suivants :

Maire : 06 83 12 38 27

Georges Pouban, adjoint : 06 76 45 06 36

Jean-Claude Pradoux, adjoint : 06 79 83 65 64

- ANIMATIONS SEPTEMBRE

***VIDE GRENIER DU FOYER RURAL** : il aura lieu le dimanche 2 septembre ; pensez à réserver votre emplacement en téléphonant à la Mairie ou bien à Marie-Claude Salaun au 05 59 81 81 89 .

* **LA ROUTE DE LA TRANSHUMANCE HIVERNALE**

Le samedi 8 septembre 2006

Pour sa 8^{ème} édition la route de la transhumance fera à nouveau étape dans notre village le 8 septembre prochain.

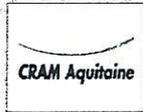
A l'occasion du passage du berger Stéphane IRIBERRY et de son troupeau, les associations du village, le comité des fêtes et la commission vie locale vous proposeront de passer une après-midi et une soirée conviviales .

Le programme des animations vous sera communiqué dans vos boîtes aux lettres fin août ; vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date sur votre agenda de la rentrée.

CLIC pau

Complexe de la république
8, rue Carnot
64000 PAU
3^{ème} étage porte 306
Tél. 05 59 27 83 70

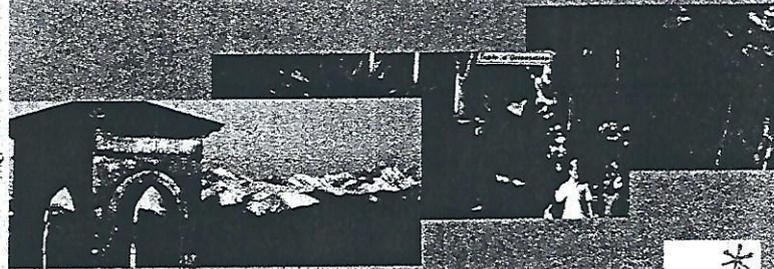
Du lundi au vendredi
de 8h15 à 12h
de 13h30 à 16h30



CLIC

Centre Local
d'Information et
de Coordination

Pour améliorer la vie quotidienne
des personnes âgées de 60 ans et plus



Centre Communal d'Action Sociale



le CLIC un lieu d'Accueil, d'Information et d'Orientation
pour la Personne Agée, sa Famille et les Professionnels

le CLIC un lieu d'Evaluation des besoins,
pour aider à mettre en place des Réponses Adaptées

Pour

Informations générales

- De toute nature, concernant les personnes âgées

Aide aux démarches administratives

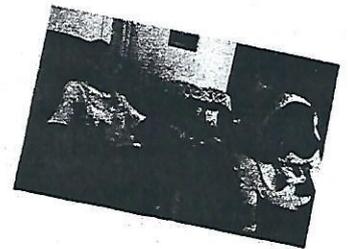
- Passage à la retraite
- Accès à la vie sociale, culturelle & sportive
- Aide dans le domaine de la fiscalité
- Accessibilité des transports
- Adaptation du logement
- Protection sociale en matière de santé (dossier de prise en charge, remboursement...)
- Accès aux prestations extra-légales

Accompagnement dans la perte d'autonomie

- Aide à l'évaluation des besoins
- Propositions d'orientation
- Aide à la mise en œuvre d'un plan d'intervention personnalisé

Sur

- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les mesures de protection juridique
- La téléassistance
- Le portage de repas
- Les aides ménagères
- Les auxiliaires de vie
- Les gardes-malades
- Les soins infirmiers à domicile
- Les consultations médicales spécialisées
- Les placements familiaux
- Les placements en établissements d'hébergement





Le tournoi de basket du foyer rural les 19 et 20 mai : un week-end animé et sportif.

Un concert de chorales à Artigueloutan le 8 juin : un grand moment de plaisir pour tous les spectateurs.



Le comité des fêtes 2007 a réussi, cette année aussi, à nous offrir de belles fêtes locales :

un grand succès pour le repas du vendredi soir avec une ambiance rock grâce à l'orchestre « Pourkoipa »,
 un rallye sportif le samedi après midi suivi d'un repas et d'une nuit blanche pour les plus jeunes, le tout clôturé par le traditionnel apéritif du dimanche à midi qui réunissait les habitants et les élus des communes voisines.



L'équipe des animateurs du Centre de loisirs est prête à accueillir les enfants pour les grandes vacances.



L'exposition annuelle de la section dessin peinture le 24 juin : une réussite et un succès pour les élèves et leur professeur.





Yolande Billard , après plusieurs années d'enseignement à Artigueloutan rejoint sa région natale : au revoir Yolande et merci »



Un moment d'émotion le 29 juin: le départ à la retraite de Jean Commenges, instituteur à l'école d'Artigueloutan depuis 1981 ainsi que de son épouse Annick, ATSEM à l'école maternelle depuis 1985 . La municipalité et l'association des parents d'élèves ont organisé en leur honneur une réception à l'école qui a réuni de très nombreux artigueloutanais, parents d'élèves, grands parents d'élèves, anciens élèves ainsi que tous leurs anciens collègues . Ce fût une belle soirée, dans une excellente ambiance à l'image de leurs 26 années d'enseignement et de vie dans notre commune . Ce n'est qu'un au revoir !

